



# CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD TROPHEES CREDIT MUTUEL

## REGLEMENT OFFICIEL – CHALLENGE TRAIL 2025/2026

### LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD – TROPHÉE CREDIT MUTUEL

Partenaire principal

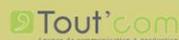
Crédit  Mutuel

## Trophées



Fournisseurs Officiels

 INTERSPORT

 Tout.com  
spécial des communications de professionnels

 sport-up.fr

Ambassadeur Officiel

 Kanimation

Partenaires Locaux

## ARTICLE 1 – OBJET ET OBJECTIFS

Le Challenge Trail de la Ligue d'Athlétisme Région Sud – Trophée Crédit Mutuel a pour finalités de :

- Promouvoir les courses Running Nature et Trails.
- Valoriser les clubs affiliés et l'esprit collectif.
- Décerner la mention « Challenge Régional des Courses Nature – Ligue d'Athlétisme Région Sud – Trophée Crédit Mutuel » aux épreuves sélectionnées.
- Encourager la participation des athlètes et des clubs selon trois critères :
  - les performances réalisées,
  - la régularité de la participation,
  - l'engagement des clubs.

Soutenir les courses Trail respectant une charte de bonne conduite inscrite dans une démarche de développement durable, en faveur de l'environnement et de l'éco-citoyenneté, applicable aux organisateurs, concurrents et publics des épreuves du Challenge.

## ARTICLE 2 – CONDITIONS D'ACCES

Le Challenge est réservé aux athlètes titulaires d'une licence FFA – Ligue d'Athlétisme Région Sud en cours de validité.

Tout manquement au respect de l'environnement et aux règles de bonne conduite entraînera la disqualification immédiate du Challenge.

## ARTICLE 3 – STRUCTURE DU CHALLENGE

### 3.1 Challenge Performance

- Principe et cotation : Les points sont attribués en fonction des performances chronométriques, en prenant pour référence le temps du premier athlète (homme, femme) arrivé sur chaque course.
- Classement : Le classement final est établi sur la base des 4 meilleurs résultats obtenus au cours de la saison.

Récompenses :

- Les trois premiers hommes et femmes au classement scratch.
- Le premier homme et la première femme de chaque catégorie (Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors, Masters de 0 à 10).

**Distances maximales autorisées : Cadets 15 km, Juniors 25 km.**

Contacts

Challenges Ligue

**Yves Arcamone**

yarcamone.provence-athle

@hotmail.com

# CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD TROPHEES CREDIT MUTUEL



## 3.2 Challenge Fidélité

- Principe : Chaque participation à une épreuve du Challenge vaut 1 point.
- Classement : Basé sur le cumul des points obtenus.
- Récompenses : Le premier athlète féminin et le premier athlète masculin ayant cumulé le plus grand nombre de points.
- Égalité : En cas d'égalité, le total combiné des points Performance + Fidélité départagera les concurrents.
- Cumul : Un athlète récompensé dans un classement (Performance ou Fidélité) ne peut l'être dans un autre. Le coureur suivant est alors récompensé.

## 3.3 Challenge Clubs

Le classement des clubs est établi sur la base du nombre de licenciés FFA – Région Sud ayant participé aux courses inscrites au Challenge.

---

## ARTICLE 4 – CALENDRIER OFFICIEL DES EPREUVES

Le calendrier des courses comptant pour le Challenge Trail 2025/2026 est accessible sur le site officiel de la Ligue à l'adresse suivante :

👉 [Calendrier Challenge Trail 2025/2026](https://www.provence-athle.fr/index.php/fr/challenges/challenges-2025-2026)

Ce calendrier, validé par les commissions compétentes, constitue la référence officielle pour la saison.

---

## ARTICLE 5 – CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES

Les classements intermédiaires et définitifs sont publiés sur le site officiel de la Ligue :  
<https://new.provence-athle.fr/index.php/fr/challenges/challenges-2025-2026>

---

## ARTICLE 6 – RECLAMATIONS

En cas d'ex-æquo ou de litige, seule la Ligue d'Athlétisme Région Sud est habilitée à statuer.

---

## ARTICLE 7 – RECOMPENSES

Les remises de prix du Challenge Trail se dérouleront lors d'une soirée régionale dédiée au Running.

---

## ARTICLE 8 – VALIDITE DES LICENCES

La saison sportive court du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

- La licence 2024/2025 reste valide jusqu'au 30 septembre 2025.

### Contacts

Challenges Ligue

**Yves Arcamone**

[yarcamone.provence-athle](mailto:yarcamone.provence-athle@hotmail.com)

@hotmail.com

Partenaire principal

Crédit Mutuel

Trophées



Fournisseurs Officiels

INTERSPORT

Tout.com

sport-up.fr

Ambassadeur Officiel

Kanimation

Partenaires Locaux



# CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD TROPHEES CREDIT MUTUEL

- En cas de non-renouvellement de la licence avant le 1er octobre 2025, les performances réalisées en septembre 2025 seront annulées rétroactivement.

✦ Ce règlement a valeur officielle pour la saison 2025/2026.

Partenaire principal

Crédit  Mutuel

## Trophées



Fournisseurs Officiels

 **INTERSPORT**

 **Tout.com**  
Agence de communication & production

 **sport-up.fr**

Ambassadeur Officiel

 **Kanimation**

Partenaires Locaux

Contacts

Challenges Ligue

**Yves Arcamone**

yarcamone.provence-athle  
@hotmail.com